

Malgré un marché dynamique, une rémunération en berne

Louis-Marie Colcombet

La campagne et la récolte 2019 se sont achevées avec des résultats très différents entre les légumineuses, qui ont fortement souffert des canicules, et les graminées, avec des résultats moyens et hétérogènes. Le marché a porté le commerce des semences fourragères et à gazon, mais les chiffres d'affaires en multiplication restent bas.

La dernière année a été riche d'événements qui ont affecté de près ou de loin la filière semences fourragères et gazon. Tout d'abord, la révision de la convention-type de multiplication et de ses annexes spécifiques. Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020 et valable pour les prochaines implantations, l'annexe fourragère a été modifiée, notamment pour corriger les problématiques autour des délais de paiement (voir *Bulletin Semences n°270*).

Ensuite, le nouvel accord interprofessionnel, signé en juin 2019, arrive au bout de sa première campagne (voir *Bulletin Semences n°271*). Celui-ci doit permettre de développer une filière plus innovante pour faire face aux aléas climatiques, à la concurrence des autres pays producteurs et préparer la transition agricole.



François Deneubourg / FNAMS

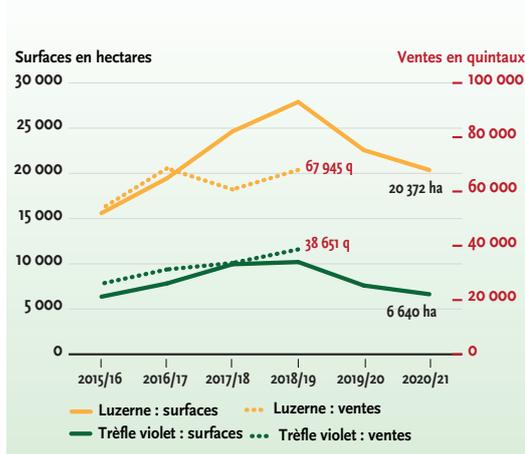
Enfin, le contexte social avec les manifestations autour de la réforme des retraites, politique avec les élections municipales, et plus récemment la crise sanitaire, ont bouleversé le calendrier de la filière. Celle-ci a tenu, malgré tout, ses objectifs. Nous attendons dorénavant les résultats de production de la campagne 2020, qui s'annonce une fois encore très hétérogène pour les graminées et faible pour

les légumineuses (voir aussi dans ce numéro l'article *Marché des semences fourragères*).

Les informations détaillées ci-après reprennent les principaux éléments contenus dans les notes de conjonctures du GNIS parues en septembre 2020, envoyées à tous les acteurs de la filière et disponibles sur fnams.fr /Ressources documentaires.

Légumineuses à petites graines Des potentiels durement affectés

Figure 1 - Historique des surfaces de multiplication présentées à la certification et des volumes de ventes (France + export) pour les semences de légumineuses (source : GNIS 2015-2020)



Les deux espèces phares des légumineuses fourragères que sont le trèfle violet et la luzerne présentent une conjoncture mauvaise sur la campagne 2019. Pour la première fois depuis cinq ans, les surfaces de légumineuses acceptées à la certification diminuent : 34 000 ha (au niveau de 2016). Dans le détail, les légumineuses à petites graines (luzerne et trèfles) baissent (environ 30 000 ha en 2019 ; **Figure 1**), tandis que les légumineuses à grosses graines (pois fourrager et vesces) augmentent pour atteindre 5 000 ha. La pression des ravageurs et les périodes caniculaires de juin et juillet 2019

ont fortement affecté les potentiels des parcelles de multiplication des légumineuses.

Le cas de la luzerne

Malgré une diminution des surfaces en multiplication, la luzerne demeure la première légumineuse multipliée en France, avec 22 700 ha. Sur l'ensemble de l'Europe, les surfaces emblavées pour la multiplication de semences de luzerne baissent (**Figure 2a**).

L'Italie perd près de la moitié de ses surfaces certifiées. Les contrats italiens de luzerne permettent aux multiplicateurs d'être

François Deneubourg / FNAMS



Figure 2a - Historique des surfaces de multiplication de luzerne en Europe (Source : ESCAA 2015-2019)

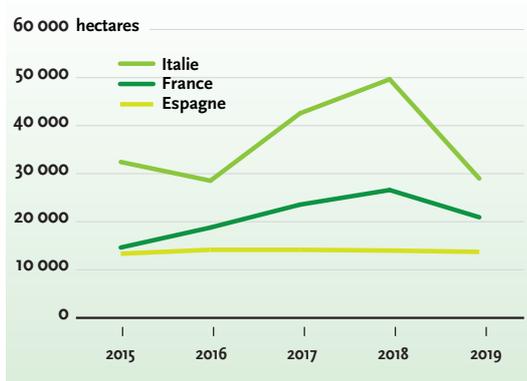


Figure 2b - Historique des surfaces de multiplication de trèfle violet en Europe (Source : ESCAA 2015-2019)

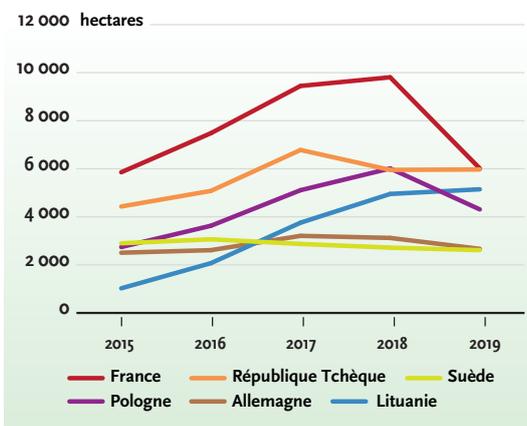
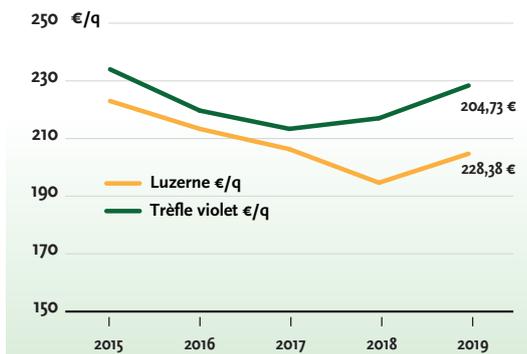


Figure 3 - Historique des prix moyens des productions de semences de légumineuses fourragères en €/quintal (Source : GNIS 2015-2019)



beaucoup plus réactifs face à la conjoncture, en laissant la liberté de définir jusqu'au dernier moment l'orientation fourrage/semences de la culture. Aussi, dans un contexte de stocks abondants dans l'ensemble des pays producteurs de semences de luzerne, les prix sont bas : les multiplicateurs italiens orientent leurs productions vers le fourrage, plus rémunérateur.

Les contrats français, eux, sont souvent des contrats pluriannuels de trois ans, ce qui conduit à une réactivité plus lente. Toutefois, les surfaces certifiées ont baissé de 21 % en un an, tout en maintenant un niveau élevé puisque les surfaces 2019 sont deux fois supérieures à celles de 2014. Le marché de la luzerne se montre dynamique, avec des ventes de semences de luzerne en France et à l'exportation reparties à la hausse (Figure 1) (voir article « marché » dans ce n° 276).

La production diminue, avec un rendement historiquement bas : 3,0 q/ha en 2018, 2,3 q/ha en 2019 contre une moyenne de 3,4 q/ha sur les dix dernières années. De plus, les surfaces baissent depuis deux ans : ce qui a tendance à assainir le marché. Mais les stocks sont toujours là : 66 000 quintaux en fin de campagne commerciale 2018-2019 sur la production 2018.

Aussi, les prix constatés sont en hausse de 5 % sur un an pour s'établir en moyenne à 204,73 €/q pour la récolte 2019, mais toujours en dessous de la moyenne des cinq dernières années à 208,50 €/q (Figure 3). Tout comme ces dernières années, les exportations de semences de luzerne en 2019 (33 600 q) équivalaient aux ventes sur le marché français la même année (34 300 q). Les importations sont relativement faibles et diminuent une fois encore sur la campagne de commercialisation 2018-2019 (8 000 q). La production française (50 000 quintaux certifiées en 2019) est inférieure aux ventes sur les cam-

pagnes 2018-2019 et 2019-2020. Les surfaces de production sont à la baisse en 2020 pour la deuxième année consécutive.

● **Côté rémunération**, la récolte 2019 est l'année la plus mauvaise depuis 2009, année de la première enquête sur la rémunération ! Malgré un prix au quintal en augmentation (204,73 €/q) en moyenne, les rendements catastrophiques (2,34 q/ha) ont eu raison du chiffre d'affaires (CA) moyen national. Il s'établit à 478 €/ha, très en deçà des charges directes de production, estimées à 768 €/ha en 2019 (Figure 4a). Les rendements ont été affectés notamment par deux périodes de fortes chaleurs, fin juin et fin juillet 2019. Le développement et la fécondation des fleurs n'ont pas pu se dérouler dans de bonnes conditions. A cela s'ajoutent les pressions des ravageurs plus fortes chaque année. La variation du chiffre d'affaires est avant tout déterminée par la variation du rendement. Par ailleurs, les moyennes ne prennent pas en compte les surfaces non récoltées et cachent des disparités, avec des chiffres d'affaires qui varient pour 2019 entre 97 €/ha à plus de 1 000 €/ha. Au total, selon l'enquête du GNIS, seulement 7 % des multiplicateurs ont touché une rémunération supérieure à leurs charges directes de production.

Le cas du trèfle violet

Après un pic des surfaces de trèfle violet sur la récolte 2018 avec 10 200 ha présentés, les surfaces s'effritent 7 600 ha en 2019 et 6 640 en 2020 (Figure 1). En 2019, une nouvelle augmentation des ventes de semences de trèfle violet d'origine française est observée, avec plus de 38 000 q de semences vendues. C'est une valeur record, tant pour les exportations (12 000 q) que pour les ventes en France (26 700 q). Par ailleurs, les importations sont relativement faibles avec 8 500 q

de semences importées. Nous observons en République Tchèque des surfaces qui stagnent entre 2018 et 2019, des baisses en Suède, Pologne et Allemagne (Figure 2b). Un nouvel acteur apparaît sur la scène européenne avec plus de 5 000 ha en 2019: la Lituanie. En 2014, ce pays ne certifiait que 650 ha tandis qu'aujourd'hui la Lituanie est le 3^e producteur européen de trèfle violet.

Après quelques problèmes d'implantation, surtout dans le Nord-Est, la récolte 2019 a été surtout marquée en France par les deux périodes caniculaires de juin et juillet et les attaques d'apions. Les départements du Cher et de l'Indre ont été reconnu en situation de calamité agricole pour les productions de semences et en particulier pour le trèfle violet. Aussi, seulement 78 % des surfaces présentées en 2019 sont acceptées et les semences, certifiées. Les premiers chiffres 2020 annoncent des taux de surfaces acceptées du même acabit.

Le prix moyen payé aux multiplicateurs de trèfle violet était supérieur en 2019 par rapport à la moyenne des cinq dernières années (Figure 3). Ils ont atteint 228,38 €/q, contre 222,40 €/q en moyenne entre 2015 et 2019. Cette valeur est associée à un rendement catastrophique, en moyenne, pour les surfaces acceptées: 2,26 q/ha en 2019. C'est la valeur la plus basse depuis 2009. Le rendement étant la principale variable de construction du chiffre d'affaires, cela conduit à une chute du CA qui atteint en 2019 la valeur de 516 €/ha, largement en dessous des charges directes de production, évaluées en 2019 à 797 €/ha (Figure 4b). Les chiffres d'affaires varient pour 2019 entre moins de 131 €/ha à plus de 1 131 €/ha. 9 % des surfaces ont produit un chiffre d'affaires nettement supérieurs aux charges directes de production, 15 % à leur niveau et 76 % en-dessous. Attention! Ceci n'est valable

que pour les surfaces acceptées à la certification et récoltées.

Le trèfle incarnat

En parallèle, d'autres espèces de trèfles sont produites, comme le trèfle incarnat, avec plus de 1 000 ha en 2019 et près de 1 800 ha en 2020. Avec des ventes en France (25 000 à 30 000 q) nettement supérieures à celles du trèfle violet et une dépendance aux importations, nous notons une volonté de développer la multiplication en France, notamment dans le Centre-Val-de-Loire. En effet, l'approvisionnement du marché français se fait via des pays tel que la Hongrie et la République Tchèque, qui présentent des difficultés de production. Le chiffre d'affaires moyen en France était de 679 €/ha en 2019, soit un prix moyen de 96,15 €/q pour un rendement de 7,06 q/ha.

Le développement des légumineuses à grosses graines

En marge du développement des plantes de couvert, de nouvelles pratiques agricoles, des plans protéiques et de la recherche de l'autonomie protéique de la France, des espèces de légumineuses, notamment fourragères, montrent un dynamisme encourageant. C'est le cas notamment des vesces ou des pois fourragers.

La vesce commune représentait 1 724 ha en 2019 et 2 326 ha en 2020, peu de chose comparé aux 13 000 ha espagnols. Le chiffre d'affaires moyen s'établissait en 2019 à 848 €/ha, soit en moyenne supérieur aux 771 €/ha de charges directes de production (Figure 4c). Les rendements (17,7 q/ha) et les prix (57,70 €/q) apparaissent en hausse sur un an. 51 % des surfaces, en 2019, apportaient une rémunération supérieure à 900 €/ha, soit aux charges de production.

Le pois fourrager a fait son apparition dans les espèces étudiées à

la commission économie du GNIS. Ses surfaces en multiplication ont augmenté fortement ces dernières années: 3 561 ha en 2020, 2 801 ha en 2019, 1 732 ha en 2018... En 2019 (1^{re} récolte enquêtée), cette culture apportait une rémunération de 1 074 €/ha, composé d'un prix moyen de 48,53 €/q et d'un rendement de 22,14 q/ha. 66 % des surfaces enquêtées apportaient une rémunération entre 900 et 1 049 €/ha.

Figure 4a - Evolution de la marge brute en multiplication de semences de luzerne (Source : FNAMS et GNIS 2016-2019)

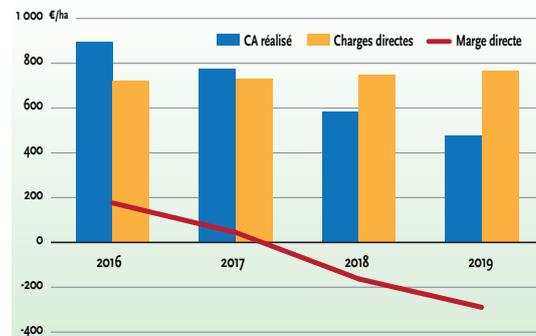


Figure 4b - Evolution de la marge brute en multiplication de semences de trèfle violet (Source : FNAMS et GNIS 2016-2019)

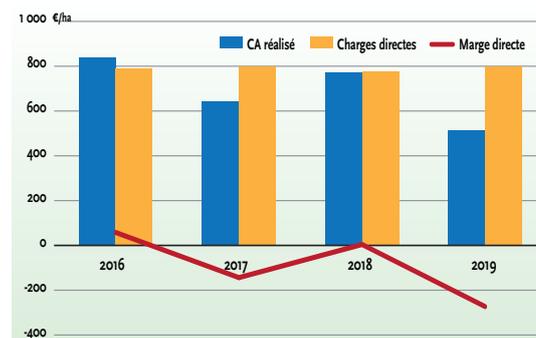


Figure 4c - Evolution de la marge brute en multiplication de semences de la vesce commune (Source : FNAMS et GNIS 2017-2019)

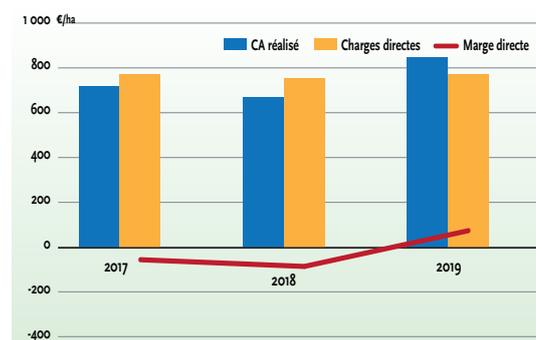




Figure 5a - Historique des surfaces présentées à la multiplication de semences de graminées de type fourrage (Source : GNIS 2015-2020)

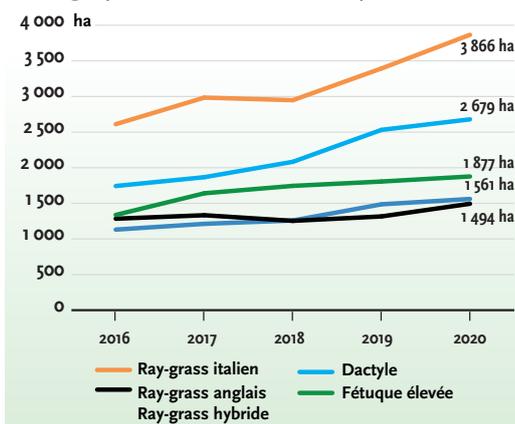


Figure 5b - Historique des surfaces présentées à la multiplication de semences de graminées de type gazon (Source : GNIS 2015-2020)

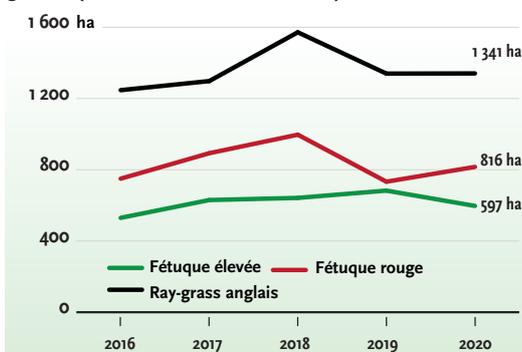


Tableau I - Evolution de la marge brute en multiplication de semences de graminées (Sources : FNAMS et GNIS 2018-2019) - (Valeurs en €/ha)

Espèce	2019			2018			Evolution marge directe 2019/2018
	CA	Charges directes ⁽¹⁾	Marge directe	CA	Charges directes ⁽¹⁾	Marge directe	
FOURRAGÈRES							
Dactyle	1 245	1 041	204	1 285	1 006	279	↓ -27%
Fétuque élevée	1 273	1 091	182	1 106	1 060	46	↑ 296%
Ray-grass anglais	1 447	1 022	425	1 602	988	614	↓ -31%
Ray-grass d'Italie	878	856	22	988	822	166	↓ -87%
Ray-gras hybride	1 088	856	232	1 095	822	273	↓ -15%
GAZON							
Fétuque élevée	1 321	1 091	230	1 500	1 060	440	↓ -48%
Fétuque rouge	1 521	848	673	1 520	820	700	↓ -4%
Ray-grass anglais	1 519	1 024	495	1 597	988	609	↓ -19%

(1) Les itinéraires techniques de référence des charges directes ont été réévalués sur la campagne 2018/2019. La récolte 2019 est donc la nouvelle année de référence, les chiffres 2018 ont été obtenus rétroactivement par application des indices INSEE et IPAMPA

Les graminées : un groupe très hétérogène

La récolte 2019 se distingue par des résultats dans la moyenne des dernières années, des surfaces qui sont globalement à la hausse (près de 14 500 ha présentés en 2019, contre 13 500 ha les deux années précédentes), et une activité commerciale plutôt dynamique. Dans le détail, beaucoup d'hétérogénéité en fonction des espèces (figures 5a et 5b) et des zones de production.

Le marché français est principalement alimenté par les importations en particulier depuis le Danemark. Aussi, sur un volume commercialisé en France de 387 000 q en 2019, 253 500 q provenait de l'importation (soit 65 %). La production française de 2018 (commercialisée en 2019) s'élevait à 145 000 q. Enfin, la France exportait 40 000 q de graminées en 2019 (voir article « marché » dans ce même numéro).

Les espèces fourragères

Les espèces fourragères (dactyle, fétuque élevée et ray-grass) montrent une évolution modérée de leurs rendements depuis quelques années (Figure 6a) entre 2019 et 2018 (Figure 6b). Les prix ont, quant à eux, plutôt eu tendance à baisser en moyenne

entre 2018 et 2019. A la fin, les chiffres d'affaires sont à la baisse, alors que les charges de production ont augmenté entre 3 et 4 % entre ces deux années (Tableau I).

- **Le ray-grass anglais**, avec des rendements stables (12,2 q/ha), reste au-dessus de la moyenne pluriannuelle (11,8 q/ha). Les prix ont diminué de 8,69 % sur un an et le chiffre d'affaires parcelaires s'élevait à 1 447 €/ha, soit 10 % de moins qu'un an auparavant. Malgré une hausse des charges de production, cette production dégage une marge moyenne directe positive (84 % des hectares enquêtés par le GNIS présentent un CA supérieur à 1 200 €/ha).

- Les prix au quintal de **ray-grass italiens (RGI) et hybrides (RGH)** continuent de décroître, en raison des prix bas à l'importation sur les dernières campagnes : cela pourrait évoluer à la hausse dans la prochaine campagne. En RGI, s'y ajoute une baisse du rendement, tombé en dessous de la moyenne quinquennale (11,4 q/ha). A l'inverse les rendements moyens des RGH augmentent pour atteindre un niveau presque record (11,1 q/ha).

Enfin, les chiffres d'affaires de ces deux espèces reculent en 2019. Les RGI ont en moyenne un CA équivalent aux charges directes de production (856 €/ha) ; seulement 40 % des surfaces de l'enquête sur la rémunération présentent un CA supérieur à 900 €/ha. Tandis que 58 % des RGH ont un CA supérieur à 1 000 €/ha.

- **Le dactyle** présente un rendement moyen en baisse (6,6 q/ha), faible par rapport aux historiques. Toutefois, cette diminution des rendements est compensée en partie par une hausse du prix au quintal (186 €/q) ce qui permet aux CA de n'être qu'en légère diminution (1 245 €/ha) et reste supérieur aux charges de production (1 041 €/ha).



François Deneubourg / FNAMIS

● **La fétuque élevée** est l'espèce prairiale qui présente la meilleure dynamique, avec un rendement en nette hausse (+18 %) pour atteindre 6,3 q/ha. Malgré la diminution du prix au quintal (199,30 €/q), le chiffre d'affaires moyen a bondi de 15 %, ce qui permet de dépasser la valeur des charges de production (1091 €/ha). Les trois quarts des surfaces enquêtées atteignaient un CA supérieur à 1100 €/ha, dont 61 % supérieur à 1300 €/ha. Il reste à relativiser ces données : pour les fétuques, il y a eu des difficultés d'implantation, et des parcelles ont été retournées. Ce qui n'apparaît pas dans les statistiques.

Les espèces à gazon

Les espèces à gazon (fétuque élevée, fétuque rouge et ray-grass anglais) présentent globalement des rendements assez stables sur plusieurs années (Figure 6a) et des prix stables entre 2018 et 2019. Le marché est très concurrentiel et la France est une grande importatrice de semences, notamment du Danemark. L'augmentation des rendements en fétuque rouge (+1,9 %) pour atteindre 11,32 q/ha a permis de maintenir le CA moyen à 1521 €/ha (stable sur un an), ce qui est largement supérieur aux charges directes de production (848 €/ha) (Tableau I).

A contrario, la baisse des rendements des fétuques élevées et des ray-grass anglais a affecté le revenu des multiplicateurs. Aussi, le CA des fétuques élevées a reculé de 12 % à 1321 €/ha avec tout de même 24 % des surfaces qui ont dégagé plus 1700 €/ha. Pour les

ray-grass anglais, la diminution du CA est plus légère (-5 %) et le revenu moyen est à 1519 €/ha. Finalement, les marges directes (chiffres d'affaires – charges directes) reculent pour toutes les espèces de graminées, quel que soit le type variétal (fourrager ou gazon), excepté pour la fétuque élevée prairiale, avec cependant une valeur qui reste faible, à moins de 200 €/ha. Les marges directes sont globalement toutes positives, mais n'oublions pas que ni la rémunération de l'exploitation ni les charges fixes ne sont comptabilisées dans ce calcul de marge. ■

SAVOIR +

- Innovation - Un nouvel accord interprofessionnel pour financer la recherche variétale. *Bulletin Semences n°271* (janv 2020)
- Coûts de production des fourragères porte-graine. *Bulletin Semences n°272, 273 et 274.*

Figure 6a - Historique des rendements en graminées de type fourrage (Source : GNIS 2015-2019)

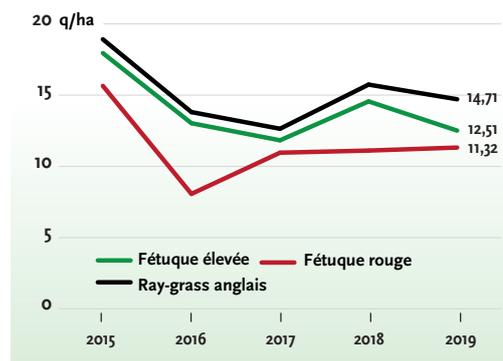


Figure 6b - Historique des rendements en graminées de type gazon (Source : GNIS 2015-2019)

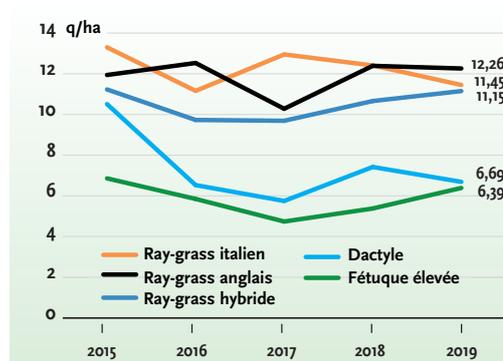


Tableau II - Evolution du commerce de semences de graminées en France sur les deux dernières campagnes (Source : GNIS 2017-2018/2018-2019)

Espèce	Production certifiée	Vente France	Export	Import	Stock fin de campagne
FOURRAGÈRES					
Dactyle	↑ 37%	↗ 13%	↓ -53%	↑ 22%	↑ 36%
Fétuque élevée	↑ 21%	↗ 14%	↓ -59%	↑ 32%	↑ 47%
Ray-grass anglais	↑ 33%	→ -2%	↗ 9%	↘ -16%	↓ -33%
Ray-grass italien	↗ 15%	→ 3%	↑ 198%	→ -2%	↓ -31%
Ray-gras hybride	↘ -7%	↓ -29%	↑ 72%	↓ -50%	↘ -8%
TOTAL	↗ 18%	→ -1%	↑ 48%	↘ -8%	↓ -22%
GAZON					
Fétuque élevée	↑ 40%	↑ 32%	↓ -43%	↗ 9%	→ 0%
Fétuque rouge	↗ 6%	↗ 17%	→ 3%	→ -5%	↓ -41%
Ray-grass anglais	↑ 50%	↗ 13%	↑ 33%	→ -5%	↘ -19%
TOTAL	↑ 40%	↗ 18%	→ 4%	→ -2%	↓ -24%

↓ diminution de plus de 20%, ↑ augmentation de plus de 20%

↘ diminution entre 5 et 20%, ↗ variation entre -5 et +5%, ↗ augmentation entre 5 et 20%, ↘ diminution entre 5 et 20%